

Mars 2018

Centre communal d'action sociale de L'Huisserie

Analyse des besoins sociaux



2 rue du Maine

53970 L'Huisserie

Tél. 02 43 91 48 20 / Fax. 02 43 91 48 21

Mél. mairie@lhuisserie.fr

Site Internet : www.lhuisserie.fr

Sommaire

Sigles.....	2
Le cadre réglementaire	3
La démarche mise en œuvre	4
Diagnostic sociodémographique	6
Démarche qualitative et orientations	20
Annexes.....	23

Sigles

ABS	Analyse des besoins sociaux
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CCAS.....	Centre communal d'action sociale
CÉAS 53.....	Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne
CIAS	Centre intercommunal d'action sociale
Insee.....	Institut national de la statistique et des études économiques

Le cadre réglementaire

Jusqu'en juin 2016, dans son article R. 123-1, le CASF prévoyait que les CCAS « *procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relèvent d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté* ».

En 2017, au-delà de l'intérêt porté par le CCAS de L'Huisserie à la démarche, il s'agissait de se mettre en conformité avec une disposition réglementaire du CASF.

Cependant, le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale a modifié l'article R. 123-1 du CASF. Dorénavant :

« I – Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

II – L'analyse des besoins sociaux, consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social (...).

III – L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget ».

Ainsi, alors que le Gouvernement avait prévu de la rendre facultative, l'ABS demeure une obligation « *dans l'année civile suivant le renouvellement des conseils municipaux* ». Les CCAS/CIAS ont la possibilité de réaliser des ABS complémentaires sur la durée du mandat.

En outre, le décret du 21 juin 2016 insiste sur l'importance du diagnostic sociodémographique et d'une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs.

L'élaboration de l'ABS du CCAS de L'Huisserie s'est complètement inscrite dans cette logique.

La démarche mise en oeuvre

L'élaboration de l'ABS a largement impliqué l'ensemble des acteurs locaux (enquête par entretien, réunions de restitution).

Sur la base de quatre jours d'intervention rémunérés, le CCAS a missionné le CÉAS de la Mayenne pour :

- Accompagner la démarche sur le plan méthodologique, en particulier pour la phase qualitative avec des entretiens semi-directifs.
- Traiter, analyser et synthétiser l'information mise à disposition.
- Valoriser l'information et son analyse par la production d'un rapport-diagnostic.
- Restituer le travail réalisé auprès des membres du CCAS et des acteurs locaux.

Voici la chronologie de réalisation de l'ABS :

4 mai 2017 :

Réunion de travail avec les membres du CCAS et les élus de la commission Santé et Affaires sociales. La réunion vise à définir la méthode et à déterminer le calendrier prévisionnel. La démarche va croiser, d'une part une exploitation des données statistiques disponibles, ainsi que de diverses études récentes, d'autre part le contenu d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux. Des membres du groupe vont réaliser les entretiens.

Le CÉAS a présenté les principales données du recensement ayant une implication sociale.

19 juin 2017 :

Nouvelle réunion de travail avec les membres du CCAS et les élus de la commission Santé et Affaires sociales. La réunion vise surtout à mettre en œuvre les entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux.

Les entretiens sont à réaliser d'ici fin septembre 2017.

12 octobre 2017 :

Troisième réunion du groupe de travail. Les membres du groupe et le CÉAS de la Mayenne ont réalisé 24 entretiens auprès d'acteurs de la commune ou y intervenant. Quelques entretiens restent à réaliser.

La réunion a permis de faire ressortir, de manière participative, divers constats, analyses et propositions d'actions.

15 novembre 2017 :

Quatrième réunion du groupe de travail. Le CÉAS de la Mayenne a restitué le diagnostic sociodémographique de la commune, ainsi que les grandes orientations et actions possibles, telles qu'elles ressortent des entretiens réalisés.

À partir du diaporama qui est transmis à tous, chacun est invité à faire remonter ses remarques et suggestions.

25 janvier 2018 :

Réunion de restitution auprès des acteurs locaux rencontrés en entretien. Environ trente-cinq participants. Un travail en sous-groupes à l'issue de la restitution a permis de recueillir des remarques et des suggestions complémentaires.

20 mars 2018 :

Réunion plénière du Conseil municipal avec intervention du CÉAS de la Mayenne pour restituer les conclusions de l'ABS et également pour présenter les divers types d'hébergement pour personnes âgées, et en particulier sur l'habitat inclusif (en lien avec l'une des orientations de l'ABS).

Synthèse

Une démarche participative

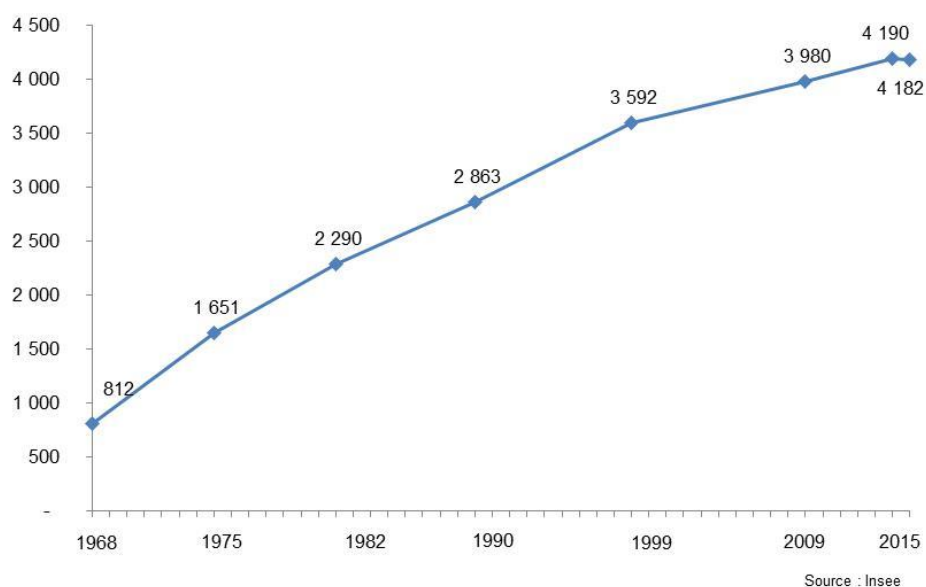
-
- ✓ Diagnostic sociodémographique à partir principalement des données de l'Insee (CÉAS de la Mayenne).
 - ✓ Entretiens qualitatifs réalisés auprès des acteurs locaux :
 - Une trentaine d'entretiens.
 - Une douzaine d'« enquêteurs » bénévoles.
 - ✓ Première synthèse en groupe de travail et approfondissements, notamment par la municipalité.
 - ✓ Restitution aux acteurs locaux le 25 janvier 2018.
-

Diagnostic sociodémographique

1) Une population à accueillir et à intégrer

La population de L'Huisserie est cinq fois plus importante qu'il y a une cinquantaine d'années où elle ne dépassait pas le millier d'habitants.

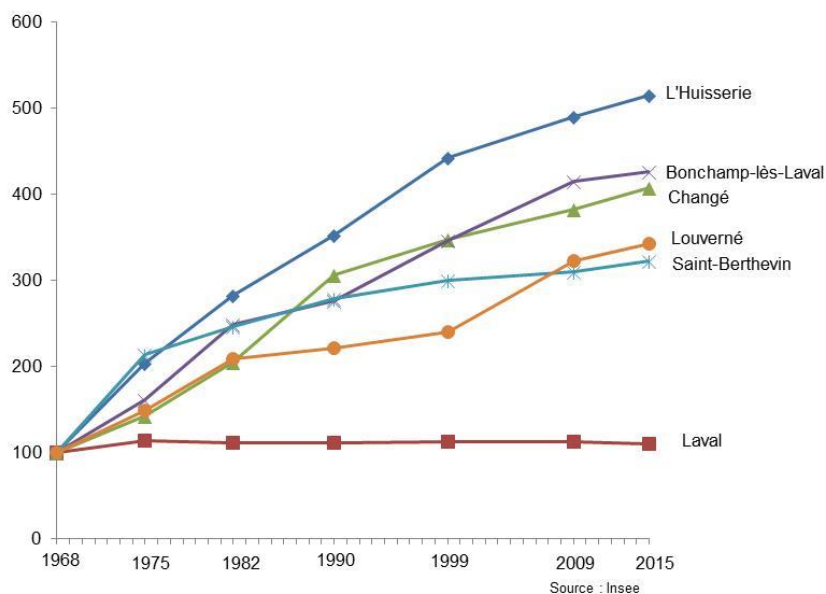
Graphique 1 – Évolution de la population à l'Huisserie (1968 à 2015)



Le cap des 3 000 habitants est franchi entre 1990 et 1999. La commune compte plus de 4 000 habitants au 1^{er} janvier 2010 (4 088 habitants).

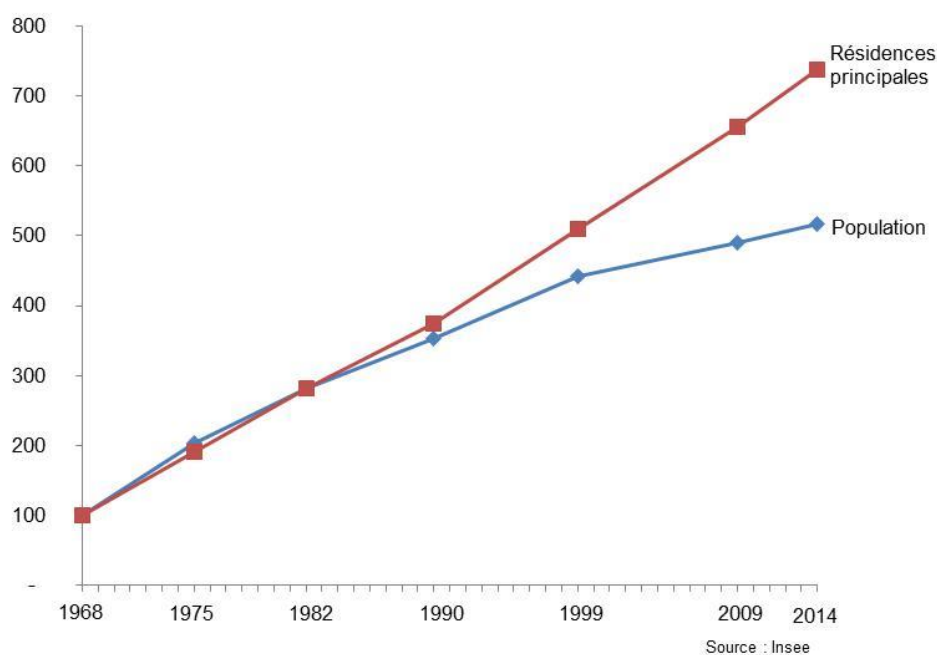
La population s'est stabilisée entre 2014 et 2015 (– 8 habitants), mais elle va probablement augmenter de nouveau avec les programmes d'urbanisation en cours.

Graphique 2 – Évolution comparative de la population (base 100 en 1968)



La population de Laval est globalement stable depuis une cinquantaine d'années. Par contre, elle augmente fortement en première couronne et, proportionnellement, elle a plus augmenté à L'Huisserie, depuis 1968, que dans les autres communes.

Graphique 3 – Évolution de la population et des résidences principales à L'Huisserie (base 100 en 1968)



Depuis environ vingt-cinq ans, la taille des ménages tend à diminuer : proportionnellement, les résidences principales augmentent plus vite que la population. Concrètement, pour stabiliser ou augmenter le nombre d'habitants, il faut toujours plus de logements. Les évolutions à L'Huisserie s'inscrivent dans cette logique.

Tableau 1 – Ancienneté d’emménagement (2014)

	L’Huisserie		Laval Agglomération
	Effectif	%	
Moins de 2 ans	183	11,0 %	16,3 %
De 2 à 4 ans	316	18,9 %	21,0 %
De 5 à 9 ans	287	17,1 %	17,6 %
De 10 à 19 ans	332	19,8 %	18,1 %
De 20 à 29 ans	240	14,4 %	10,3 %
30 ans ou plus	315	18,8 %	16,7 %
Total	1 673	100,0 %	100,0 %

Source : Insee

Par rapport à l’ancienneté d’emménagement, la population de L’Huisserie se caractérise par une certaine « mixité » : près d’un tiers de la population réside à L’Huisserie depuis moins de cinq ans. Un autre tiers y réside depuis vingt ans ou plus.

Il y a une part importante de la population implantée depuis longtemps, ce qui est à mettre en perspective avec le taux de propriétaires, lesquels sont moins sujets à de la mobilité résidentielle.

À L’Huisserie, la part importante de ménages implantés depuis dix, vingt ou trente ans réduit la part de ceux qui occupent leur résidence principale depuis moins de cinq ans (30 %). Somme toute, le taux est proche de celui des communes périphériques de Laval (sauf Bonchamp-lès-Laval où le taux s’élève à 23 %) et de celui pour le département.

2) Un nouveau profil de population

Tableau 2 – Répartition des ménages selon le statut d’occupation du logement (2014)

	Propriétaires	Locataires	dont locataires HLM
L’Huisserie	74,3 %	25,5 %	11,7 %
Bonchamp-lès-Laval	78,8 %	20,8 %	5,9 %
Changé	74,1 %	25,5 %	10,0 %
Louverné	72,9 %	27,0 %	7,8 %
Saint-Berthevin	67,1 %	32,5 %	15,8 %
Département 53	66,0 %	32,9 %	10,7 %
France métropolitaine	57,8 %	40,0 %	14,7 %

Source : Insee

La population de L’Huisserie comprend 77 personnes de 65 ans ou plus en collectivité (résidence Le Castelli). Le restant de la population (soit plus de 4 000 habitants) constitue la population des ménages.

À L'Huisserie, en 2014, il y a trois ménages propriétaires pour un ménage locataire. Parmi l'ensemble des ménages locataires, 12 % relèvent du parc social. Parmi les communes périphériques de Laval, c'est le taux le plus élevé après Saint-Berthevin (16 %).

La commune de L'Huisserie est aujourd'hui attractive pour tout type de ménage – ce que confirment diverses enquêtes : L'Huisserie est le choix 1 pour une centaine de ménages qui recherchent un logement social.

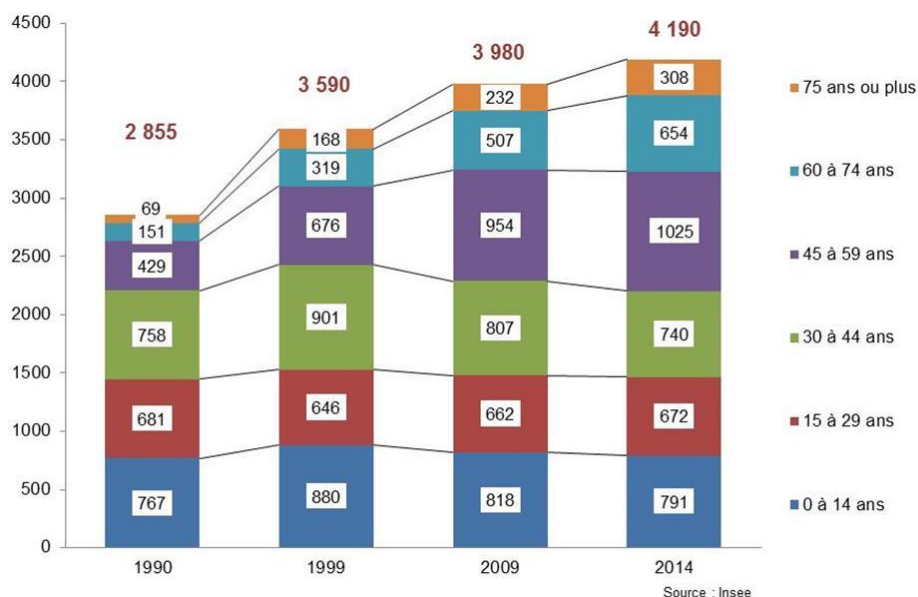
Nombre de demandeurs de logement social ayant souhaité un logement sur L'Huisserie au 20 octobre 2017	250
Choix 1	104
Choix 2	74
Choix 3	72

Source : Méduane Habitat

Base départementale	558
Choix 1	100

3) Toujours des jeunes... Une population qui vieillit

Graphique 4 – Répartition de la population par grand groupe d'âge (1990, 1999, 2009 et 2014)



À L'Huisserie, la population âgée de moins de 30 ans est relativement stable. Cependant, on observe un fléchissement chez les 0 à 14 ans.

Sur les quinze dernières années, le nombre de 30 à 44 ans tend à diminuer : ce sont les jeunes ménages susceptibles de renouveler la population.

Sur vingt-cinq ans, le nombre des 45 à 59 ans est multiplié par 2,4 ; celui des 60 à 74 ans par 4,3 ; enfin, celui des 75 ans ou plus par 4,5. Ces évolutions – régulières – illustrent le vieillissement de la population. À titre d'illustration, en 1990, les 75 ans ou plus représentaient 2,4 % de la population quand ils en représentent aujourd'hui 7,4 %.

Tableau 3 – Moins de 20 ans / 60 ans ou plus (1999, 2009, 2014)

	Moins de 20 ans	60 ans ou plus	Ratio
1999	1 203	487	2,47
2009	1 144	739	1,54
2014	1 069	962	1,11

Source : Insee

À L'Huisserie, les moins de 20 ans diminue de 11 % entre 1999 et 2014 et, dans le même temps, le nombre de 60 ans ou plus a presque doublé.

Le ratio « Moins de 20 ans / 60 ans ou plus » illustre les spécificités locales. En 1999, il y avait 2,47 jeunes de moins de 20 ans pour une personne âgée de 60 ans ou plus. En 2014, la ratio est descendu à 1,11 – mais il demeure positif.

Tableau 4 – Ratio « Moins de 20 ans / 60 ans ou plus » (2014)

L'Huisserie	1,11
Bonchamp-lès-Laval	1,03
Changé	0,97
Louvern�	1,19
Saint-Berthevin	0,82
D�partement 53	0,97
France m�ropolitaine	0,99

Source : Insee

  L'Huisserie, en 2014, il y a plus de jeunes de 0   19 ans que de 60 ans ou plus. C'est aussi le cas   Louvern  ou   Bonchamp-l s-Laval, mais ce n'est plus le cas   Chang  ou   Saint-Berthevin, ou encore en Mayenne ou en France m ropolitaine.

Tableau 5 – Naissances domicili es de 1975   2016

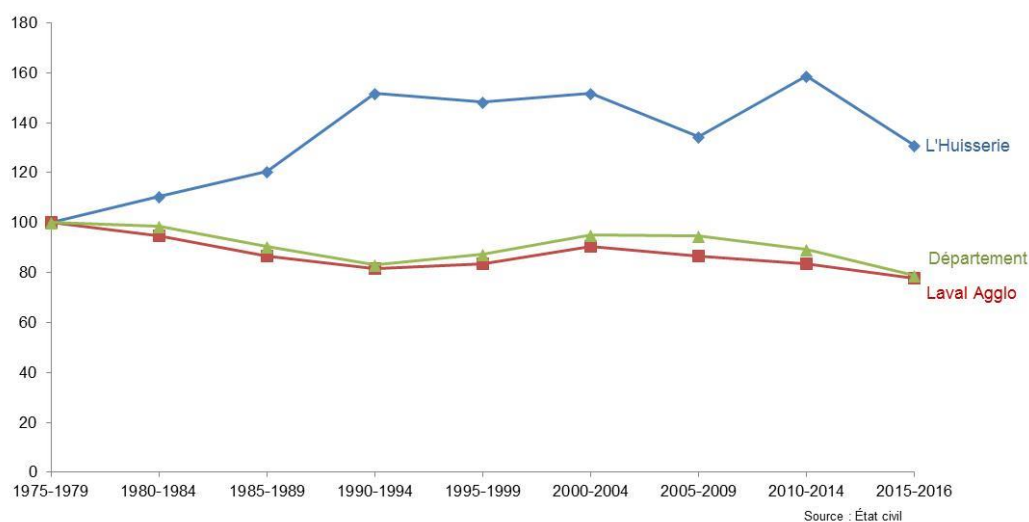
	1975-1979	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2015-2016
L'Huisserie	29	32	35	44	43	44	39	46	38
Laval Agglo	1 439	1 363	1 243	1 176	1 203	1 300	1 248	1 200	1 120

Source :  tat civil

Les naissances domicili es (= au domicile de la m re), qui ont pour source l' tat civil, constituent une donn e fiable, exhaustive, annuelle. Pour gommer les fluctuations d'une ann e   l'autre, nous avons ici retenu une moyenne annuelle sur une p riode quinquennale, sauf pour la p riode la plus r cente qui ne porte que sur deux ann es.

Ainsi, en 2015-2016, il y a eu en moyenne par an 38 naissances quand il y en avait eu 46 sur la période 2010-2014.

Graphique 5 – Évolution des naissances domiciliées (base 100 en 1975-1979)



L'évolution des naissances domiciliées à L'Huisserie depuis une quarantaine d'années est nettement plus favorable que pour l'agglomération lavalloise ou le département.

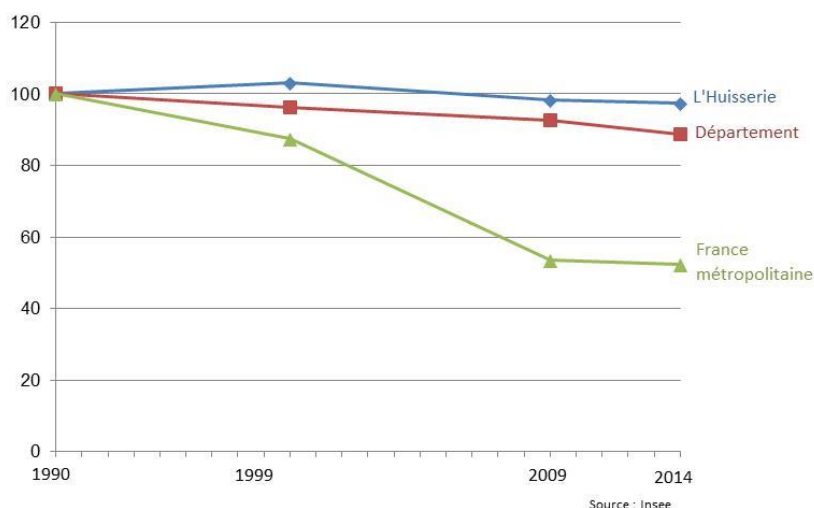
Tableau 6 – Population féminine de 20 à 44 ans (1990 à 2014)

Population féminine de 20 à 44 ans	
1990	586
1999	604
2009	576
2014	571

Source : Insee

Depuis environ vingt-cinq ans, le nombre de femmes de 20 à 44 ans est relativement stable à L'Huisserie, ce qui explique – avec l'arrivée de jeunes ménages avec enfants – le nombre important de jeunes et le maintien d'une natalité à un niveau élevé (en faisant abstraction des données pour 2015 et 2016).

Graphique 6 – Évolution de la population féminine de 20 à 44 ans (base 100 en 1990)



La mise en perspective avec les évolutions en Mayenne et pour la France métropolitaine montre combien la situation locale est particulièrement favorable.

Tableau 7 – Évolution de la population des 65 ans ou plus (1999, 2009, 2014)

	65 à 79 ans	80 ans ou plus
1999	204	120
2009	366	141
2014	485	179
Variation 2009/2014	+ 119	+ 38

Source : Insee

Il y a toujours beaucoup de jeunes à L'Huisserie et cela va de pair avec un autre élément : le vieillissement de la population. Ce n'est pas encore très sensible entre 2009 et 2014 pour les 80 ans ou plus (+ 38, soit + 27 %), mais cela l'est plus pour les 65 à 79 ans (+ 119, soit + 33 %).

Tableau 8 – Part des 80 ans ou plus dans la population totale (2014)

L'Huisserie	4,3 %
Bonchamp-lès-Laval	4,3 %
Changé	4,0 %
Louverné	5,1 %
Saint-Berthevin	6,2 %
Département 53	7,1 %
France métropolitaine	5,9 %

Source : Insee

Somme toute, à L'Huisserie, la part des 80 ans ou plus parmi la population totale (4,3 %) est plus élevée qu'à Changé (4,0 %). Elle est au même niveau qu'à Bonchamp-lès-Laval, mais nettement inférieure au taux en Mayenne (7,1 %) ou pour la France métropolitaine (5,9 %).

4) Des ménages d'une seule personne à tous les âges

Tableau 9 – Ménages d'une seule personne (2009, 2014)

	2009	2014
Moins de 20 ans	0	8
20 à 24 ans	9	21
25 à 39 ans	64	63
40 à 54 ans	47	100
55 à 64 ans	43	71
65 à 79 ans	85	67
80 ans ou plus	34	42
Ensemble	281	372

Source : Insee

À L'Huisserie, en 2014, un peu plus d'un ménage sur quatre est constitué d'une seule personne. En soi, ce n'est pas forcément un problème car les personnes concernées peuvent avoir une vie sociale très dense. A contrario, il peut s'agir de personnes isolées, éventuellement qui souffrent de solitude.

Cette situation concerne toutes les tranches d'âge, et plus particulièrement celle des 40 à 54 ans, puis celle des 55 à 64 ans...

À L'Huisserie, entre 2009 et 2014, le nombre de ménages d'une seule personne a augmenté de 91, soit une progression de 32 % en cinq ans.

Tableau 10 – Part des ménages d'une seule personne par rapport à l'ensemble des ménages (201)

L'Huisserie	22,2 %
Bonchamp-lès-Laval	18,5 %
Changé	21,5 %
Louverné	25,2 %
Saint-Berthevin	26,1 %
Département 53	33,0 %
France métropolitaine	35,1 %

Source : Insee

Somme toute, avec un taux de 22 %, la part des ménages d'une seule personne est peu élevée à L'Huisserie par rapport à la Mayenne (33 %) ou la France métropolitaine (35 %).

Tableau 11 – Les ménages « âgés » d'une seule personne à L'Huisserie (2014)

	Nombre de ménages	Ménages d'une seule personne			
		Nombre	%	Femmes	Hommes
65 à 79 ans	291	67	23,0 %	42	25
80 ans ou plus	79	42	53,2 %	33	8

Source : Insee

Les 80 ans ou plus vivent très majoritairement à leur domicile. Or, parmi les ménages octogénaires à leur domicile, plus de la moitié sont constitués d'une seule personne (53 %). Il s'agit très majoritairement de femmes (80 %).

Indépendamment des problématiques sociales, il y a des ménages qui appellent une attention particulière de par leur âge et les risques de dépendance et/ou de perte d'autonomie.

5) Des familles monoparentales plus nombreuses

Tableau 12 – Les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (2014)

	Femmes	Hommes	Ensemble
2009	69	20	89
2014	85	12	97
Variation 2009/2014	+ 16	- 8	+ 8

Source : Insee

La monoparentalité n'implique pas nécessairement des problématiques sociales. C'est tout de même une situation impliquant une certaine fragilité. À L'Huisserie, il y a un peu moins de cent familles monoparentales en 2014. Leur nombre est relativement stable sur cinq ans (+ 8).

Tableau 13 – Les enfants de 0 à 17 ans (2014)

	Enfants d'une famille monoparentale	Enfants d'un couple non marié	Enfants d'un couple marié	Ensemble
L'Huisserie	10,8 %	31,6 %	57,5 %	100 %
Bonchamp-lès-Laval	8,6 %	22,8 %	68,6 %	100 %
Changé	13,6 %	25,4 %	60,9 %	100 %
Louverné	11,2 %	26,8 %	62,0 %	100 %
Saint-Berthevin	16,1 %	29,1 %	54,8 %	100 %
Département 53	13,7 %	28,0 %	58,3 %	100 %
France métropolitaine	19,3 %	25,0 %	55,7 %	100 %

Source : Insee

À L'Huisserie, en 2014, les enfants de 0 à 17 ans sont très majoritairement enfants d'un couple marié (57,5 %). La part des enfants d'un couple non marié est particulièrement élevée à L'Huisserie (32 %). Le taux est de 28 % en Mayenne et de 25 % en France métropolitaine. En revanche, la part des enfants d'une famille monoparentale est moins élevée à L'Huisserie (11 %) qu'en Mayenne (14 %) ou en France métropolitaine (19 %).

6) Très peu de personnes de nationalité étrangère proportionnellement

Tableau 14 – Population étrangère (2009 et 2014)

	Population étrangère
2009	35
2014	37
Variation 2009/2014	+ 2

Source : Insee

La commune de L'Huisserie compte moins d'une quarantaine de personnes de nationalité étrangère, ce qui est très peu proportionnellement. Leur nombre est stable entre 2009 et 2014.

Tableau 15 – Par des étrangers parmi la population totale (2014)

L'Huisserie	0,9 %
Bonchamp-lès-Laval	0,9 %
Changé	1,0 %
Louverné	0,8 %
Saint-Berthevin	1,2 %
Département 53	2,4 %
France métropolitaine	6,4 %

Source : Insee

En valeurs relatives, les personnes de nationalité étrangère à L'Huisserie sont moins de 1 % – à mettre en perspective avec le taux en Mayenne (2,4 %) ou en France métropolitaine (6,4 %).

7) Des chômeurs, mais taux peu élevé

Tableau 16 – Chômeurs (2009 et 2014)

	Chômeurs
2009	74
2014	120
Variation 2009/2014	+ 46

Source : Insee

Le nombre de chômeurs à L'Huisserie, au sens du recensement de population, concerne quelque 120 personnes en 2014. Le taux est très faible (5,7 %). Par contre, en valeurs relatives, la progression est forte entre 2009 et 2014 (+ 62 %).

Tableau 17 – Taux de chômage (2014)

L’Huisserie	5,7 %
Bonchamp-lès-Laval	7,4 %
Changé	6,9 %
Louvern�	6,8 %
Saint-Berthevin	8,7 %
D�partement 53	9,2 %
France m�ropolitaine	13,5 %

Source : Insee

En 2014, le taux de chômage est de 5,7 %   L’Huisserie quand il est de 9,2 % en Mayenne et de 13,5 % en France m ropolitaine. Rappelons qu’il s’agit ici du chômage au sens du recensement de population ; il est statistiquement diff rent de la demande d’emploi (P le emploi) ou du chômage de l’enqu te Emploi de l’Insee.

8) O  les Huiss riens vont-ils travailler ?

Tableau 18 – Taux d’emploi en 2014

	Femmes	Hommes	Ensemble
L’Huisserie	69,9 %	74,3 %	72,0 %
Bonchamp-l�s-Laval	67,9 %	70,7 %	69,3 %
Chang�	67,3 %	70,8 %	69,0 %
Louvern�	70,9 %	72,3 %	71,6 %
Saint-Berthevin	66,6 %	72,4 %	69,4 %
D�partement 53	66,1 %	71,5 %	68,8 %
France m�ropolitaine	60,6 %	66,9 %	63,7 %

Source : Insee

Un taux de chômage faible implique un taux d’emploi  lev . Le taux   L’Huisserie (72 %) est sup rieur au taux pour la Mayenne (69 %) et pour la France m ropolitaine (64 %). Il implique une mobilit  professionnelle et des besoins sp cifiques en termes de modes d’accueil pour la petite enfance.

Sur **1 981** actifs r sident   L’Huisserie et ayant un emploi en 2014,

259 travaillent   L’Huisserie,

1 722 dans une autre commune.

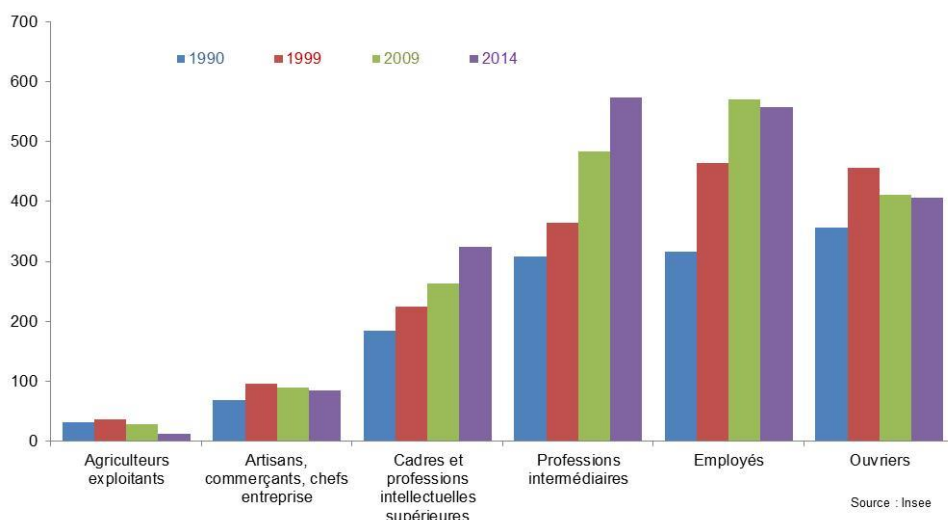
	Part d’actifs travaillant dans une commune autre que la commune de r�sidence
L’Huisserie	87 %
D�partement 53	63 %
France m�ropolitaine	66 %

L’Huisserie � Laval	1 098
L’Huisserie � Saint-Berthevin	168

Tous les jours, près de 1 100 habitants vont travailler à Laval. L'Insee diffuse les migrations seulement quand elles sont supérieures à cent.

9) Une majorité d'actifs relevant des professions intermédiaires

Graphique 7 – Population active par catégorie socioprofessionnelle (1990, 1999, 2009 et 2014)



En 2014, ce sont les professions intermédiaires qui sont les plus représentées à L'Huisserie, talonnées par les employés, puis les ouvriers.

La catégorie des professions intermédiaires est également celle qui a le plus fortement augmenté sur vingt-cinq ans. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont également en progression régulière, alors que les employés et les ouvriers sont stables, voire diminuent légèrement.

Tableau 20 – Répartition des PCS (2014)

	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés + ouvriers
L'Huisserie	14,3 %	26,2 %	53,2 %
Bonchamp-lès-Laval	17,1 %	29,6 %	47,3 %
Changé	19,5 %	32,0 %	42,2 %
Louverné	9,2 %	28,2 %	57,4 %
Saint-Berthevin	15,0 %	28,1 %	52,3 %
Département 53	8,6 %	21,0 %	58,0 %
France métropolitaine	16,4 %	25,1 %	48,5 %

Source : Insee

À L'Huisserie, les employés et ouvriers réunis constituent plus de la moitié de la population active (53 %). Le taux est supérieur aux communes périphériques de Laval, telles Saint-Berthevin (52 %),

Bonchamp-lès-Laval (47 %) et Changé (42 %). A contrario, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures à L'Huisserie (14 %) est moindre que dans ces trois mêmes communes.

Tableau 21 – Part des foyers fiscaux imposés (2016)

L'Huisserie	53,4 %
Bonchamp-lès-Laval	54,9 %
Changé	55,3 %
Louverné	47,1 %
Saint-Berthevin	46,3 %
Département 53	37,4 %
France	43,3 %

Source : ministère de l'Action et des Comptes publics

Les professions et catégories socioprofessionnelles reflètent les ressources financières de la population. À L'Huisserie, en 2016, quelque 53 % des foyers fiscaux sont imposés. Le taux est légèrement moindre qu'à Bonchamp-lès-Laval ou Changé (55 %), mais nettement supérieur à celui de Saint-Berthevin (46 %).

Tableau 22 – Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013 (euros)

L'Huisserie	21 960
Bonchamp-lès-Laval	22 536
Changé	23 565
Louverné	20 954
Saint-Berthevin	20 540
Département 53	19 295

Source : Insee

Cet indicateur de la part des foyers fiscaux imposés est en cohérence avec la médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013 – indicateur plus fin car prenant en compte la taille des ménages.

Synthèse à partir du diagnostic sociodémographique

- ✓ Une commune attractive pour population de tout milieu social.
 - ✓ Une commune à dimension humaine, mais en développement régulier depuis plusieurs décennies.
 - ✓ Des habitants à accueillir / à intégrer.
 - ✓ Des effectifs jeunes avec risque de moindre renouvellement dans les années à venir.
 - ✓ Des risques d'isolement.
 - ✓ Vers une plus grande diversité sociale, des situations de précarité plus nombreuses ?
-

Démarche qualitative et orientations

Cinq grandes orientations ressortent des constats réalisés et de leur analyse :

- 1) Facilitation de l'accès aux services.
- 2) Facilitation des collaborations entre acteurs sociaux.
- 3) Prise en compte de la mixité sociale et des contraintes du « vivre ensemble ».
- 4) Soutien aux initiatives d'éducation et/ou de prévention en direction des familles (parents / enfants).
- 5) Prise en compte du vieillissement de la population.

**

Première orientation : Facilitation de l'accès aux services

Constat :

→ **Commune avec une agglomération en développement sur le plan spatial du faire de l'extension urbaine.**

Actions :

- 1-1) Signalétique des services à compléter.
- 1-2) Politique de communication sur l'existant (site Internet, page Facebook ; bulletin municipal ; plaquettes thématiques).
- 1-3) Diagnostic sur l'accueil en mairie (locaux à revoir) → maintenir la confidentialité.
- 1-4) Vigilance sur les risques de fracture numérique.
- 1-5) Facilitation de la mobilité (transports en commun, services et solidarités de voisinage).

Deuxième orientation : Facilitation des collaborations entre acteurs sociaux

Constats :

→ **Existence actuellement de situations de précarité, voire de grande précarité (personnes âgées vivant seules, familles monoparentales, personnes en souffrance psychique...).**

→ **Méconnaissance des acteurs entre eux > existence de situations de précarité non identifiée ?**

Actions :

- 2-1) Répertoire d'acteurs.
- 2-2) Rencontre annuelle des acteurs (séance de travail + convivialité).
- 2-3) Repérage des situations et circulation de l'information utile.

Troisième orientation : Prise en compte de la mixité sociale et des contraintes du « vivre ensemble »

Constat :

→ Cf. Importance des politiques d'urbanisation, de peuplement, d'attribution des logements (« *Ne pas concentrer* »... « *Rapprocher les populations* »...).

Actions :

- 3-1) Communication sur la fonction de conciliateur de justice.
- 3-2) Soutien à toute action visant le « vivre ensemble ».
- 3-3) Soutien aux démarches administratives.
- 3-4) Accueil / intégration des nouveaux habitants.

Quatrième orientation : Soutien aux initiatives d'éducation et/ou de prévention en direction des familles (parents / enfants)

Actions :

- 4-1) Soutien à toutes les initiatives visant l'éducation à la santé et/ou la parentalité.
- 4-2) Évaluation spécifique de l'offre existante en matière d'accueil de la petite enfance / enfance / jeunesse.
- 4-3) Communication sur les services existants.
- 4-4) Soutien à toute initiative visant la sécurisation des déplacements des enfants pour aller à l'école ou à des activités.
- 4-5) Sensibilisation à la sécurité routière, notamment aux abords des écoles.

Cinquième orientation : Prise en compte du vieillissement de la population

Constats :

→ **Établissements et services, mais manque en termes d'hébergement collectif, voire de services spécifiques.**

- Ehpad à L'Huisserie (résidence Le Castelli – privé lucratif).
- Services d'aide à domicile et tout un ensemble mobilisable d'acteurs, de dispositifs, d'aides.

- Parc de logements accessibles / adaptés, notamment dans le parc social, mais très recherchés.
- Des pavillons sur sous-sol avec problème d'accessibilité (et/ou d'adaptation à la dépendance).
- Pas de résidence-autonomie, d'hébergement temporaire, d'accueil de jour, ni d'habitat inclusif regroupé avec services et accompagnement.

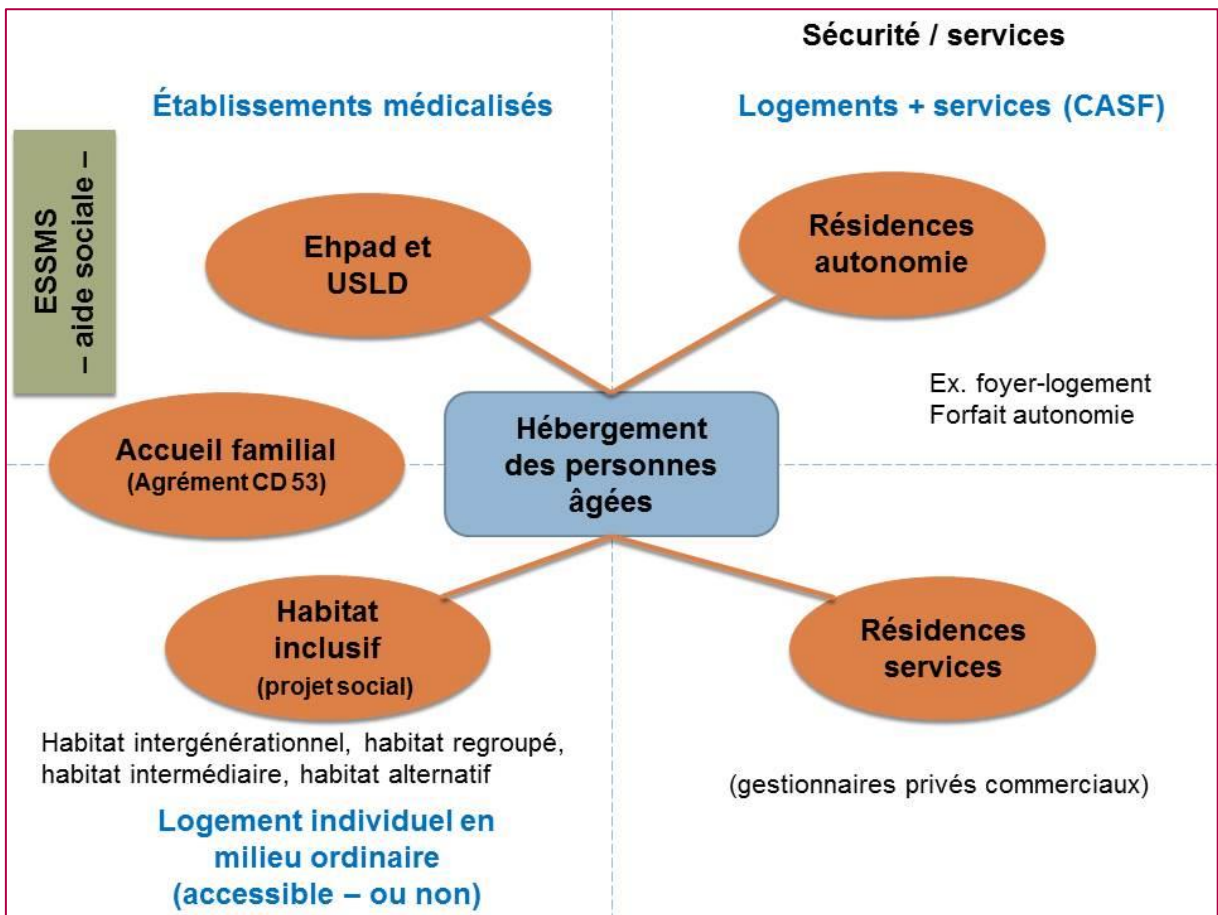
Actions :

- 5-1)** Outils de communication sur l'existant à partir de problématiques (mobilité, accessibilité / adaptation de l'habitat, restauration, téléassistance, perte d'autonomie et/ou dépendance, soutien aux proches aidants, etc.).
- 5-2)** Réflexion à mener sur la problématique de l'accessibilité (et/ou de l'adaptation à la dépendance) – habitat sur sous-sol (solutions techniques, financements possibles ?).
- 5-3)** Faisabilité d'un projet d'habitat inclusif à explorer.
- 5-4)** Vigilance à apporter sur l'accès aux conteneurs enterrés pour les personnes à mobilité réduite.

Annexes

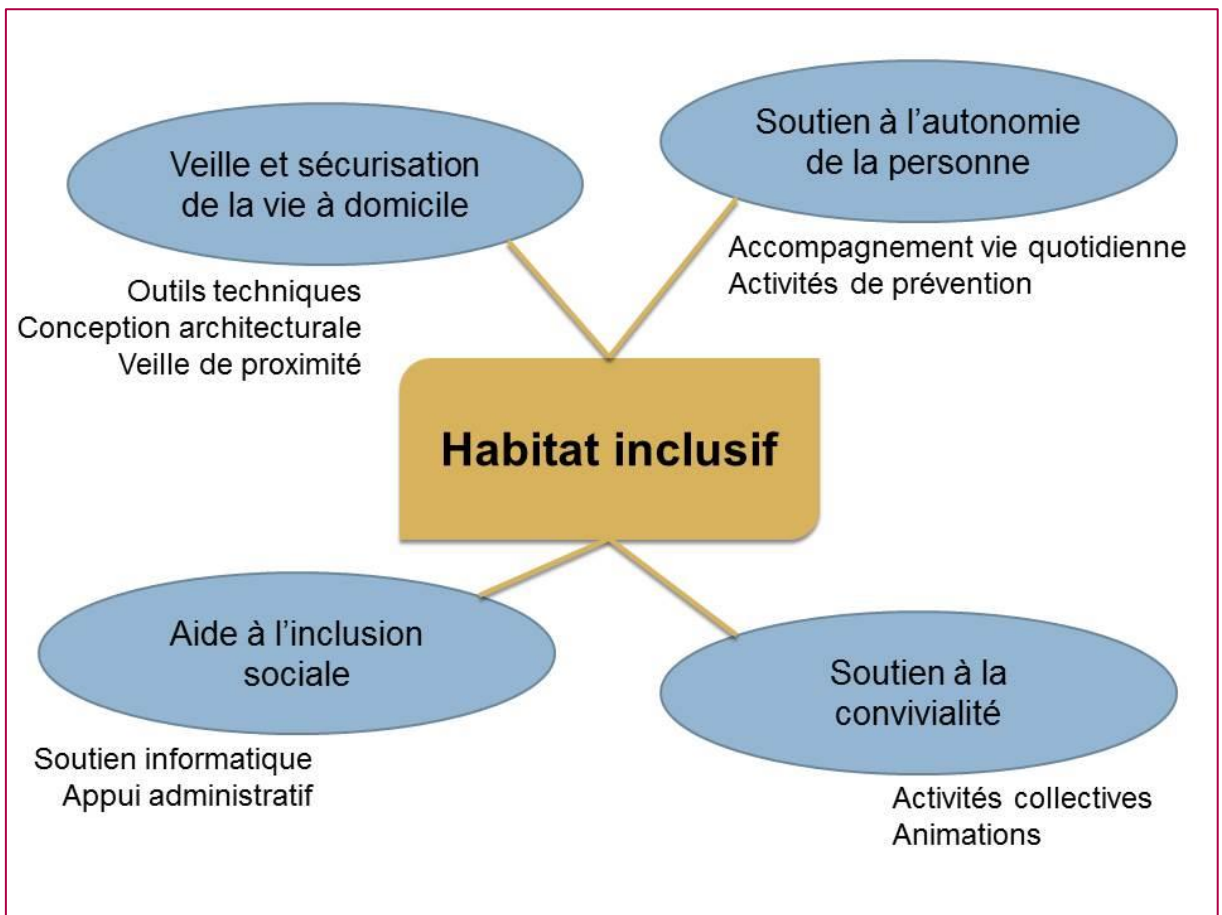
1) Différents types d'hébergement pour personnes âgées

2) L'ABS dans *Le Bil – Bulletin d'information de L'Huissier*



Habitat inclusif

- Logements individuels dans immeuble + espace de vie collectif
- Logements individuels disséminés + local collectif
- Logements partagés (avec espace de vie individuel privatif)



Analyse des besoins sociaux

Dans les semaines à venir, la municipalité va entamer un travail « d'analyse des besoins sociaux » sur la commune en partenariat avec le CEAS (centre d'étude et d'actions sociales) de Laval. Cette étude s'appuiera sur des données quantitatives issues de différentes statistiques sur la population L'huissérienne et son évolution. Une étude qualitative s'élaborera à partir de plusieurs entretiens tenus avec des partenaires locaux : responsables d'associations sportives, culturelles ou sociales, personnels de soins, banquiers, et autres personnes susceptibles de nous transmettre leur ressenti sur d'éventuels besoins sociaux. De cette analyse découleront des décisions et des actions à mener avec pour objectif de répondre au mieux aux besoins des différentes couches de la population de la commune.

SOLIDARITÉ & CITOYENNETÉ

L'analyse des besoins sociaux est engagée

Bientôt une synthèse, des restitutions, un programme d'actions

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a engagé une démarche d'analyse des besoins sociaux (ABS) au sein de la commune en partenariat avec le CEAS. Cette démarche volontariste a été souhaitée et impulsée par les élus locaux.

C'est ainsi une approche globale qu'a privilégiée la Municipalité. Sur le plan méthodologique, une collecte de données statistiques locales va permettre de caractériser la situation et les évolutions au sein de la commune.

Mais les chiffres ont leurs limites et le groupe de travail a engagé, cet été, toute une série d'entretiens auprès des acteurs locaux pour une approche plus qualitative d'éventuelles difficultés à L'Huisserie et pour recueillir les premières suggestions de réponses à apporter. Pour le maire, Jean-Marc Bouhours, et Nathalie Le Roux, adjointe co-responsable de la commission Petite enfance, Santé et



Claude Guiloulier du CEAS, Nathalie Le Roux et Jean-Marc Bouhours

Affaires sociales, les objectifs sont d'être à l'écoute pour recueillir ressentis, observations, réflexions ou suggestions, ainsi de définir une politique sociale communale avec des priorités et, enfin, de mieux répondre aux besoins de la population.

« On a parfois des impressions un peu fugitives, souligne le maire. On a besoin de se poser, de mettre en place des outils pour définir des orientations sur le plan social ». Il est encore trop tôt pour dégager des axes de travail. Néanmoins, Nathalie Le Roux mentionne deux thèmes qui lui apparaissent importants de prime abord: les questions

autour de la parentalité d'une part; le logement des personnes âgées d'autre part.

Pour l'heure, les entretiens se poursuivent. Les interviewés, en binômes, tous bénévoles, apportent ainsi leur contribution à la vie collective en étant au plus près des réalités locales. De tout ce qui aura été entendu et noté, une synthèse va être réalisée et enrichie, notamment à l'occasion de diverses restitutions.

SANTÉ & SOLIDARITÉ

Analyse des Besoins Sociaux : soirée de restitution

Le 25 janvier dernier, une trentaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour participer à la restitution de l'analyse des besoins sociaux à L'Huisserie menée au cours des mois précédents. Les nombreux entretiens ont permis de dégager des axes de réflexions.

En première partie de la soirée, Claude Guioullier membre du Centre d'Etude d'Action Sociale de la Mayenne, a présenté et analysé différentes données chiffrées sur la population actuelle et son évolution.

Ensuite, les résultats de l'enquête de terrain ont été dévoilés. Cette enquête, menée par les membres du groupe de travail, était basée sur des entretiens individuels ou collectifs avec des professionnel(les) et des habitants(es) tels que :

Les travailleurs sociaux, les directeurs d'écoles, les professionnels médicaux et paramédicaux, les responsables d'associations sportives, culturelles, sociales, commerçantes, les banquiers, les bailleurs sociaux, la directrice du Castelli ...

La synthèse de toutes ces données a permis de faire ressortir 5 grands axes de réflexion qui fixeront ensuite pour les élus et les membres du CCAS, les priorités d'action sociale à mener :

- Faciliter l'accès aux services
- Faciliter les collaborations entre acteurs sociaux
- Prendre en compte la mixité sociale et les contraintes du « vivre ensemble »
- Soutenir les initiatives d'éducation et/ou de prévention en direction des familles (parents/enfants)
- Prendre en compte le vieillissement de la population .

Dans l'idée ensuite de s'approprier ces axes de réflexion, et dans le souhait de pouvoir les enrichir, il a été proposé aux participants de débattre sur ces sujets par petits groupes et de prioriser les actions .

« Certaines actions seront assez faciles à mettre en place rapidement » évoque le maire. Plusieurs pistes ont ainsi été abordées, comme :



La réflexion se précise par petits groupes

- l'élaboration de plaquettes explicatives sur les services municipaux existants autour de l'enfance, une autre sur les services sociaux.
- Des rencontres travailleurs sociaux/ responsables de structures petite enfance – enfance jeunesse sont à prévoir pour améliorer la prévention et la protection de l'enfance.
- Un soutien à la parentalité est aussi engagé par la proposition de cafés parents et l'organisation d'une conférence et d'ateliers sur le thème de la gestion des écrans dans les familles (voir questionnaire).

À moyen terme, il est envisagé la refonte du site internet de la commune qui doit devenir un outil plus convivial de transmission d'informations à la population.

Il sera aussi nécessaire d'améliorer la signalétique indiquant les différents bâtiments

de notre commune.

Le vieillissement de la population est apparu comme un enjeu important lors de cette restitution. Pour amorcer des réponses à cette problématique, Nathalie Le Roux adjointe aux seniors et aux affaires sociales a annoncé que « La commission santé affaires sociales va engager dès maintenant une réflexion sur la possibilité de créer du logement alternatif pour seniors ».

Ce travail sur les données doit renforcer le suivi de l'évolution de la population, il s'inscrit dans une démarche de « veille sociale » qui doit servir à dégager des priorités d'action sociale en ajustant des moyens aux besoins recensés.

Dans les années à venir, il pourra être envisagé un « zoom thématique » permettant la mise en lumière d'un questionnement qui touche les citoyen(nes).